

Cilsas

**COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. 30.67.57 / 58**



**PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
FAX : 30.72.47
TELEX : 5263 COMITER**

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

PRORES

**PROJET RÉGIONAL DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
DURABLE AU SAHEL**

COMpte RENDU DE L'ATELIER SUR L'EVALUATION DU PROGRAMME SPECIAL POUR LES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ORGANISE PAR LE FIDA (Rome - Italie)

[mission effectuée du 24-31 octobre 1998 par M. Oumar Kamara,
Coordonnateur Régional du Prores sur invitation du Bureau de l'Evaluation
et des Etudes (BEE) du Fida]

S O M M A I R E

ATELIER DU BEE/FIDA	3
I - RAPPEL DES OBJECTIFS ET DE L'EVOLUTION DU PROGRAMME SPECIAL ...	3
II - INTERVENTION DU PROFESSEUR CLAUDE RAYNAUT, ANTHROPOLOGUE, CNRS, UNIVERSITE DE BORDEAUX.....	5
<i>De la diversité des situations locales</i>	5
<i>De l'intensité des changements</i>	6
<i>Des mobilités et interdépendances</i>	7
III - QUELLES ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR L'AVENIR ?	7
3-1 AMELIORER ET DIVERSIFIER LES INSTRUMENTS D'INTERVENTION	7
3-2. LEÇONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS D'INTERVENTION ET PARTENARIATS DE DEVELOPPEMENT.....	11
IV - ANNEXE.....	18
ANNEXE 1 : PROGRAMME DE L'ATELIER.....	19
ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS	21

Par ordre de mission N° 259/CG/98, M. Oumar KAMARA, Coordonnateur du PRORES, s'est rendu à Rome du 24 au 31 Octobre 1998, sur invitation du Bureau de l'Evaluation et des Etudes (BEE) du FIDA .

L'objet de la mission¹ était :

- de participer à l'atelier organisé par le BEE, sur « les Leçons à tirer de l'Evaluation du Programme Spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la Sécheresse et la Désertification » et
- de rencontrer la DGCS² du Ministère des Affaires Etrangères de l'Italie- Département Afrique au Sud du Sahara à Rome, dans le cadre du déblocage du reliquat des fonds de la 1^{re} tranche.

ATELIER DU BEE/FIDA

Les travaux de l'Atelier se sont déroulés en plénière au Siège du FIDA à Rome. Il a réuni une vingtaine de participants (cf. la liste des participants en annexe).

Dans son introduction, M. P. SPITZ, Directeur du Bureau de l'Evaluation et des Etudes a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés d'avoir fait le déplacement. Il s'est félicité du partenariat avec les différentes organisations internationales et régionales et s'est réjoui de la présence du CILSS dont la coopération avec le FIDA est de plus en plus fructueuse et souhaitée.

Il a insisté sur la nécessité d'une réunion informelle en vue de donner un point de vue qui permette au BEE, d'enrichir et d'amender le rapport de synthèse, deuxième version provisoire éditée en septembre 1998.

I - RAPPEL DES OBJECTIFS ET DE L'EVOLUTION DU PROGRAMME SPECIAL³

Le Programme Spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la Sécheresse et la Désertification (PSA) a été initié par le FIDA en 1985, à la suite d'une grave crise alimentaire ayant affecté, en 1984/85, des millions de paysans et d'éleveurs, de la Mauritanie au Mozambique. Cette crise apparaissait comme une répétition aggravée de celle du début des années 1970 qui avait amené les Nations Unies à organiser la Conférence Mondiale de l'Alimentation en 1974 dont est issu le FIDA.

En 1995, l'intégralité des ressources spéciales (SRS) mobilisées au cours des deux phases du Programme (PSA-I, 1986-91 et PSA-II, 1992-95) ayant été engagées, le cadre spécial mis en place au sein du FIDA pour les besoins du PSA a été démantelé et le portefeuille des 48 prêts SRS a été intégré dans le Programme Ordinaire du Fonds. **Ce faisant, le Conseil d'Administration du Fonds approuva la recommandation du Président d'engager vers la fin de 1995 une évaluation approfondie du Programme Spécial ».**

¹ La mission a été mise à profit pour rencontrer certaines personnalités du FIDA, du Centre d'Investissement de la FAO

² cette rencontre a été l'objet d'un compte-rendu adressé au secrétaire exécutif du CILSS

³ Ce rappel est résumé à partir du document du BEE du FIDA intitulé « Evaluation du Programme spécial du FIDA pour les pays d'Afrique Subsaharienne touchés par la Sécheresse et la Désertification » - Deuxième édition provisoire ; Septembre 1998

L'évaluation du PSA, initiée fin 1996, a été conduite au cours de l'année 1997 par une équipe pluridisciplinaire constituée par le Bureau d'Evaluation et des Etudes (BEE). Son objectif était de tirer, à partir d'un examen de la mise en œuvre du Programme et des projets qu'il a financé, un premier bilan par rapport à ses objectifs explicites, ainsi que les enseignements pouvant contribuer à l'amélioration des futures opérations du Fonds en Afrique subsaharienne et plus particulièrement dans les pays touchés par la Sécheresse et la Désertification (ASSD). Cet exercice s'est naturellement concentré sur la partie évaluable des opérations financées. Au début de l'année 1997, à peine un peu plus de la moitié des ressources spéciales engagées sur prêt avaient été décaissées (55 %) et la plupart des projets initiés au cours du PSA-II n'avaient pas d'ailleurs encore démarré.

L'exercice/PSA a produit :

- vingt-trois études de cas,
- Deux études thématiques relatives :
 - . à la mise en œuvre des projets de petites irrigation et contrôle des eaux en ASSD et
 - . au développement de l'agriculture pluviale et à la gestion conservatoire des terres en zones arides. Une étude régionale pré-existante sur le crédit rural en Afrique de l'Ouest a également été élargie et actualisée.

La dimension spatio-temporelle du Programme a concernée près d'une trentaine de pays concernés et 43 zones d'interventions **très hétérogènes**, des oasis sahariennes de l'Adrar aux Hautes terres équatoriales de l'Ouganda, des campagnes surpeuplées du Malawi aux grands espaces du Kordofan ou aux îles du Cap Vert.

Ces activités ont été étalées sur une période de douze ans, pendant laquelle la plupart des pays considérés ont connu, outre une instabilité climatique persistante, **des transformations politiques, économiques et sociales majeures** : ajustement structurel et désengagement des Etats, émergence de nouveaux acteurs de la société civile, démocratisation et décentralisation politique, ouverture des marchés et dévaluation des monnaies, interventionnisme croissant et peu coordonné de l'aide, accords de paix dans quelques pays, aggravations des conflits dans d'autres et, partout, urbanisation et croissance démographique fulgurante (plus de 40 % au cours de la période).

Les objectifs du PSA, son contenu programmatique et la liste des pays ciblés a **significativement évolué au cours du temps** comme le montrent les comparaisons des textes d'orientation des deux phases (1985 et 1991), des premiers « programmes » formulés et des projets récents, et même des conceptions initiales et actuelles des mêmes projets qui ont été amplement amendés ou reformulés en cours d'exécution. Cette évolution du PSA est le signe de sa vitalité et de son caractère de « learning process », mais ne se manifeste en termes d'impact sur le terrain, qu'avec un décalage de plusieurs années, le temps que les nouvelles orientations s'incarnent dans de nouveaux projets et que ces derniers génèrent leurs effets. L'étude de l'évaluable », donc d'interventions dont la conception remonte **au moins** à quatre ans, ne permet pas de traiter les orientations récentes, (appui aux petites entreprises rurales et à la gestion des communs) au même titre que les interventions plus anciennes.

Le Programme Spécial a été une entreprise originale et complète d'aide au développement - allant de la formulation d'une vision et d'un programme technique, à la mobilisation de ses propres ressources, à la création d'instruments spécifiques, comme le Mécanisme d'Intervention Spécial et les « études spéciales ».

A sa conception, le Programme Spécial pour l'Afrique du FIDA en 1985, une partie du continent venait de connaître une nouvelle flambée de disettes dans les régions semi-arides du Sahel et de la corne de l'Afrique. En Ethiopie, au Soudan, au Tchad et au Mozambique, la situation - aggravée par les conflits armés a pris l'ampleur de famines meurtrières. Largement médiatisé, l'événement entraîna une mobilisation internationale importante pour l'aide d'urgence. Il créa également un climat favorable à la relance de l'aide au développement agricole en Afrique.

Le FIDA, dont la constitution en 1977 avait elle-même suivi les crises alimentaires et les sécheresses des années 70, connaissait alors sa quatrième année consécutive de baisse d'engagements financiers et de sérieuses difficultés dans la mobilisation de ses ressources (deuxième reconstitution). Le total des engagements s'élevait en 1985 à 126 millions de DTS pour 17 projets alors qu'en 1981, le FIDA avait engagé 305 millions de DTS pour 30 projets. La part des ressources consacrées à l'Afrique subsaharienne suivait la même tendance si, en termes relatifs, elle avait augmenté en 1983-85. Dès la fin de 1984, le Conseil des gouverneurs du Fonds déclarait « très préoccupé par la situation critique de l'Afrique ainsi que par les difficultés rencontrées par le Fonds sur le plan des ressources ». Le Gouverneur pour le Niger présenta un projet de résolution demandant la création d'un Fonds spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (ASSD). Le principe de l'institution du Programme spécial pour l'Afrique (PSA) fut approuvé par la session extraordinaire du Conseil d'Administration de mai 1985. La conception du programme fut approuver en décembre 1985- avec un objectif de 300 millions de USD à mobiliser en faveur d'un groupe cible de 24 pays - et fut entérinée par la neuvième session du conseil des gouverneurs en janvier 1986.

II - INTERVENTION DU PROFESSEUR CLAUDE RAYNAUT, ANTHROPOLOGUE, CNRS, UNIVERSITE DE BORDEAUX

A la suite de M.SPITZ, l'intervention du Prof. C. RAYNAUT a porté sur des réflexions à propos du rapport d'évaluation du PSA 1998 et a donné un point de vue externe à l'évaluation en mettant en exergue :

le contexte de la crise et quelques notions et/ ou points clés

Pour le Professeur REYNAUT, les notions pour résumer la complexité de la crise sahélienne pourrait être entre autres les diversités, les changements et les inter-dépendances. Elles n'expriment certainement pas de manière détaillée la nature des faits et des dynamiques en présence.

De la diversité des situations locales

Le constat central est ici que l'on ne peut réduire les réalités multiples de la zone sahélienne-soudanienne à un seul et même modèle et qu'il est impossible de parler du « Sahel » comme d'une entité homogène, pas plus que de la crise sahélienne ou de la désertification comme d'un seul et même phénomène.

Cette hétérogénéité est, tout d'abord, le résultat de combinaisons locales différentes entre les données du milieu naturel, les facteurs démographiques et conditions d'exploitation des ressources. Elle trouve également son origine dans la diversité des modèles sociaux et culturels auxquels se rattachent les sociétés de la zone. Elle reflète, enfin, la multiplicité des partenaires en présence et des enjeux en présence.

Ces diversités se retrouvent dans :

- la mosaïque de situations agro-écologiques et démographiques ;
- les différentes modes d'utilisation de l'espace ;
- la variabilité des situations démographiques ;
- la grande diversité de systèmes sociaux et culturels ;
- les configurations variables de protagonistes.

De l'intensité des changements

Dans le cadre des raisons évoquées aux crises actuelles certaines interprétations font état de l'incapacité des sociétés sahéliennes locales, prisonnières de leurs traditions, à s'adapter aux nouvelles contraintes naturelles (démographiques, économiques, socio-politiques) auxquelles elles sont désormais confrontées.

Pour ceux qui connaissent le Sahel, il n'en est rien : tout au long de leur histoire, les sociétés du Sahel occidental n'ont cessé d'évoluer et de se transformer par différentes stratégies d'adaptation en se déplaçant dans l'espace, changeant leur type d'activité en fonction des possibilités qui s'offraient et, en particulier, des débouchés offerts par le commerce trans-saharien ; s'intégrant dans de grandes structures étatiques ou, au contraire, s'en détachant et s'opposant à leur hégémonie.

L'enseignement est que la longue histoire des peuples et sociétés sahéliennes, aussi bien pastorales/nomades qu'agricoles/sédentaires, est faite de perpétuelles adaptations à des contextes changeants.

Les bouleversements majeurs auxquels ont du faire face les sociétés sahéliennes sont forts nombreux et complexes on peut en citer comme exemples non exhaustifs :

- l'arrêt des guerres du 19^{ème} Siècle avec comme corollaire une plus grande sécurité ouvrant l'espace à des activités agricoles et économiques ;
- la suppression de l'esclavage dans la plus grande partie du Sahel ; L'affranchissement de la main-d'œuvre servile a entraîné des réajustements majeurs surtout dans les «aristocraties guerrières » ;
- le tarissement de courants commerciaux séculaires, les sahéliens ayant pendant longtemps joué le rôle d'intermédiaire dans les échanges entre l'Afrique de l'ouest et le monde méditerranéen.

Des mobilités et interdépendances

Les réalités locales ne prennent leur véritable signification que dans le cadre des complexes plus larges au sein desquels elles s'inscrivent.

les mouvements de population illustrent de façon particulièrement pertinente ces relations de complémentarité et d'interdépendances. Les populations sahéliennes ont toujours été mobiles. Toutefois, la mise en place des économies coloniales, puis le développement des économies nationales, se sont accompagnés, très tôt, d'une organisation de l'espace qui reposait sur une alternance de pôles de développement agricole et de secteurs qui constituaient des bassins de main-d'œuvre. Les migrations de travail étaient un élément essentiel de cette organisation territoriale.

Au Sahel occidental, la migration doit être considérée, pour une large part, comme un phénomène structurel établi de longue date et non pas une simple réaction. On peut se demander dans quelle mesure, la migration ne constitue pas un mécanisme d'extraversion nécessaire à la survie des sociétés locales dans leur environnement actuel : les transferts monétaires qui s'opèrent à leur faveur seraient, en quelque sorte, venus se substituer aux grands échanges commerciaux qui ont assuré pendant longtemps le dynamisme économique de la zone sahélienne.

III - QUELLES ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR L'AVENIR ?

Les questionnements ci-après ont servi de base aux différentes discussions en plénière et en groupe de travail :

- Comment mieux tenir compte de l'extrême diversité des situations ?
- Comment inscrire un projet local dans son contexte élargi ?
- Comment concevoir une programmation qui permette d'associer durablement l'ensemble des partenaires concernés ?

Les participants ont approuvé pour une large part le chapitre V « **améliorer et diversifier les instruments d'intervention** » et les « **leçons et recommandations relatives aux instruments d'intervention et partenariats de développement** »⁴.

3-1 AMELIORER ET DIVERSIFIER LES INSTRUMENTS D'INTERVENTION

Le bilan que l'on peut tirer aujourd'hui de la mise en œuvre du PSA renforce la conviction que **le principal facteur limitant l'efficacité des interventions et la durabilité des processus engagés** ne se situe pas tant au niveau de la conception technique des investissements à promouvoir (en termes d'innovations techniques validées, le disponible dépasse largement l'utilité) , ni à celui des ressources financières disponibles ou des compétences locales mobilisables, mais plutôt au niveau des **conditions dans lesquelles l'aide extérieure - sous forme de « projet d'investissements » - rencontre, suscite et sert les initiatives de développement et les projets des populations rurales**, en particulier des catégories les plus pauvres.

⁴ Ces deux parties sont reprises intégralement du rapport de synthèse du BEE/FIDA (2^{ème} version - Sept. 1998).

En 1985, le document d'orientation du programme spécial pour l'Afrique, soumis par le Président au Conseil des gouverneurs, présentait l'analyse suivante :

« The experience with the ongoing projects in Africa shows that it is unrealistic to view the various phases of the project cycle as distinct stages on a time-scale starting with identification and proceeding successively through preparation, appraisal, loan approval, implementation and completion. **In practice, a project represents a continuously evolving process which is not « frozen » at appraisal**, contrary to the conventional view that the appraisal report largely dictates the course of actual implementation. This has certain important implications in the context of the proposed Special Programme (...) A certain degree of overlap between various phases of the project cycle is not only inevitable, but should be consciously provided for. For instance, some element of the (...) programme may be ready for implementation, while some other elements may be at varying stages of identification, preparation or design as part a « rolling plan of operation. »

Cette analyse reste d'une grande actualité dans le contexte d'intervention subsaharien. La mise en œuvre des projets du PSA a amplement démontré son réalisme. Mais il est une dimension du cycle de projet qui n'y apparaît pas et qui est directement liée aux questions de la « participation », de la flexibilité des projets et de l' »empowerment » des bénéficiaires de l'aide : **les phases du cycle de projet ne sont pas seulement des « moments » distincts dans l'action de développement, elles sont aussi et surtout des configurations distinctes d'acteurs et de rapports entre acteurs** (fonctionnaires du FIDA, gouvernements, Conseil d'administration du Fonds, Institutions Coopérantes, agences d'exécutions et « populations cibles »).

Par exemple, les équipes de formulation de projets qui se rendent sur le terrain rencontrent et diagnostiquent les problèmes des futurs bénéficiaires, mais ni les unes ni les autres ne sont en mesure de négocier ou de s'engager. Il en est de même dans les relations entre équipe de préévaluation et possibles Agence d'exécution des projets (AE). La plupart du temps, les responsables des AE ne participent pas au diagnostic initial et à la formulation. Lorsque les projets sont discutés devant le Conseil d'administration et que s'engagent les négociations des prêts, ce sont les bénéficiaires et les acteurs non gouvernementaux qui ne sont plus représentés. Lorsque le projet est en cours de mise en œuvre, c'est le FIDA qui n'est plus directement partie prenante : AE et populations locales se retrouvent pour la première fois autour d'un projet qu'ils n'ont pas formulé, mais que les unes sont chargées d'exécuter et auquel les autres sont censés « participer » et dont ils devraient bénéficier, pratiquement sur le même modèle que les grands projets d'investissement public. Les acteurs locaux se retrouvent aussi face à une Institution Coopérante qui n'a pas toujours été impliquée dans les phases précédentes et dont le mandat est de superviser la bonne « exécution » d'un projet prédéfini.

En 1994, le document soumis à la Division Afrique à la consultation sur le PSA introduisait les prémisses d'un véritable **changement de paradigme** qui illustrent l'ampleur de la réflexion et des mises en questions soulevées par le Programme Spécial :

With regard to people's participation, which IFAD defines as simply one form of private sector initiative, the objective is to reshape the dominant approach. In the past peoples' participation has tended to be defined as popular involvement in donor inspired projects. In the future we want it to be defined as donor support for peoples' projects and activities.

Mais cette mise en question est encore limitée. L'absence de référence aux multiples acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, nationaux et internationaux, qui interviennent, selon leurs propres stratégies, dans la conception et la mise en œuvre de l'aide, laisse croire qu'il existerait une relation **directe** entre le FIDA et ses groupes cibles, comparables à celle qu'entretient une banque avec ses clients. Dans l'état actuel des choses, il s'agit d'une illusion ou d'une simple intention : si le Fonds peut parfois jouer un rôle d'intermédiation entre populations et gouvernement, il n'existe ni relations contractuelles ni espace de négociation entre le FIDA et « ses » groupes cibles. Les relations directes entre le Fonds et les organisations populaires représentatives des ruraux pauvres commencent à peine à s'établir. Cette vision des choses se retrouve sur le terrain ; les villageois désignent fréquemment par « projet FIDA » les services (gouvernementaux) qu'ils reçoivent et avec qui ils établissent des contrats, et par « groupement FIDA » les associations qu'ils ont constituées à la demande de ces projets. Les administrations publiques nationales entretiennent parfois le même langage, révélant un sens limité d'appropriation des projets.

Pour qu'elle ne reste pas théorique, cette vision d'un Fonds appuyant les projets des populations rurales (et pas seulement ceux des gouvernements) doit s'approfondir et mettre en discussion les rouages du système de l'aide : ses procédures, ses conditions et ses méthodes d'intervention qui définissent les règles du jeu, révèlent les intérêts des différents acteurs qui y participent et structurent les relations qu'ils établissent dans les phases successives du cycle de projet. La forme et les procédures des RPE, des accords de prêts et de leurs amendements, des contrats des IC ou des accords de rétrocession sont les expressions formelles de ces rapports entre partenaires officiels des projets.

Au cours du PSA et malgré une évolution sensible, le FIDA a continué de procéder à une pré-conception et une analyse très détaillées des *investissements* à financer sur le terrain, passage obligé pour en « démontrer » le ciblage et la rentabilité financière et économique à ses clients (les gouvernements) et à son Conseil d'administration. N'étant pas directement partie prenante de la mise en œuvre, le Fonds entoure cette conception initiale de multiples accords entre acteurs formels du développement (gouvernement, AE, IC). Ce faisant, il cherche très légitimement à garantir *ex ante* et autant que possible l'atteinte de ses objectifs et le contrôle des fonds qu'il engage au nom de la lutte contre la pauvreté.

« C'est en fait la nature de la gestion du risque par les donateurs qui est au cœur du problème. Les stratégies de risque minimal garantissent un certain niveau de résultant mais limitent également les possibilités d'appropriation et de succès⁵

On a déjà constaté que cette démarche de « risque minimal » est peu adaptée et entrave l'action dans un contexte rural subsaharien non seulement peu connu, mais surtout extrêmement dynamique et diversifié où les opportunités économiques évoluent très vite, de manière imprévisible, et où les conceptions initiales des projets d'investissement sont donc frappées d'une vitesse d'obsolescence rapide. Dans ces conditions, la prédéfinition détaillée des investissements à faire exécuter sur une période de 6 ou 7 ans est une garantie illusoire de réussite qui se paie souvent en occasions manquées, voire en gaspillage des ressources. De fait, et malgré des conceptions initiales parfois brillantes, la plupart des projets du PSA ont dû être réajustés,

⁵ Naudet D, « Adapter les solutions aux problèmes et non le contraire », in Bulletin d'information du Club du Sahel, n.16, p.9, 1997.

amendés, reformulés et relancés par des procédures consommatoires de temps et d'argent, partant du village pour remonter toute la chaîne des acteurs et des décideurs jusqu'aux instances dirigeantes du FIDA. Trop souvent, ces réajustements et amendements ont été tardifs. Ils ont suivi la manifestation aiguë des problèmes faute de pouvoir les anticiper.

L'alliance de cette précision dans la conception et l'analyse initiales des investissements et des accords ou conventions entre acteurs « formels » (officiels) qui l'entourent laisse surtout très peu d'espace au développement de la négociation et de relations contractuelles entre et avec les acteurs « informels » du développement rural, précisément ceux que l'on cherche à aider et dont on sollicite la « participation » : les exploitants agricoles et leurs associations, les usagers de ressources naturelles, les groupements de femmes, les petites entreprises rurales, les autorités traditionnelles et les commerçants, les systèmes financiers décentralisés, etc. Certes, ils sont pauvres. Beaucoup ne savent pas écrire un compte d'exploitation prévisionnel. Mais, dans des économies de marché en développement, ce sont bien eux les investisseurs ruraux.

Cette contradiction profonde est sans doute à l'origine des frustrations et des déceptions sur le caractère peu participatif des projets et la durabilité incertaine de leurs effets. L'aide reste fondamentalement guidée par l'offre. Elle reste encore presque entièrement mise en œuvre par des administrations gouvernementales dépendantes de financements extérieurs. Elle reste un partenariat inégal et peu transparent pour les populations concernées. Malgré les intentions déclarées, elle participe insuffisamment au renforcement, et même à la reconnaissance, des capacités des pauvres et des exclus du pouvoir économique et politique. Les résultats sont parfois là, surtout quand les rigidités ont pu être contournées, mais l'internalisation du processus de développement à l'économie locale, son appropriation par les acteurs concernés, font trop souvent défaut. Très peu de projets du PSA ont peu s'achever en laissant se poursuivre sur le terrain une dynamique endogène de développement économique à la hauteur des attentes.

Cette contradiction peut et doit être dépassée pour que les orientations stratégiques du FIDA, et en particulier du PSA, puissent se concrétiser davantage dans la pratique et sur le terrain. Ceci demande la poursuite et le renforcement de la réflexion sur les instruments et les méthodes d'intervention du FIDA, réflexion engagée depuis plusieurs années. Le PSA a accordé une attention croissante au développement des capacités locales et aux savoirs techniques des agriculteurs africains. Comment améliorer davantage notre perception des initiatives économiques à la base ainsi que notre capacité de détection des innovations technologiques et (prêts et dons) et de connaissance pour que les acteurs sociaux puissent s'en saisir ? Cette réflexion doit explorer toutes les dimensions de ces instruments, y compris leurs dimensions juridique et administrative, pour pouvoir aboutir aux innovations qui s'imposent.

Cela demande également la recherche de nouveaux partenaires et l'établissement de nouvelles formes de partenariat entre le FIDA, les gouvernements et les différents acteurs de la société civile africaine. Ce point est fondamental, car c'est dans une large mesure le choix des partenaires et la qualité de leurs relations qui détermine le succès des projets et programmes. Cela est d'autant plus important que beaucoup d'initiatives, d'acteurs locaux et d'opportunités restent encore invisibles au FIDA du fait de sa distance du terrain et de ses ressources humaines limitées. Le développement des relations du Fonds avec des instituts de recherche et des ONG à travers les projets sur le terrain, les Dons d'Assistance Technique(DAT) et le Programme de Coopération Elargie (NCO/ECP) est une évolution importante qu'il convient de renforcer encore davantage. Mais les ONG ne sont qu'une des catégories de partenaires potentiels. Dans de nombreux pays de

l'Afrique subsaharienne touchée par la sécheresse et la désertification en sens PSA, ensemble des pays récipiendaires d'engagement des ressources spéciales pour l'Afrique subsaharienne (d'ASSD), les Fédérations d'organisations paysannes, les Services financiers décentralisés, les élus locaux, les entreprises privées et les banques commerciales, de nouvelles institutions de droit privé (Association Sénégalaise pour la Promotion des Petits Projets de Développement à la Base (ASPRODEB) au Sénégal, AGETIP à Mali), sont des acteurs qui comptent et compteront de plus en plus. Ce sont aussi des centres de savoir et des observateurs avertis de l'économie rurale avec qui le Fonds aurait intérêt à développer des relations plus étroites.

Cela demande enfin un changement de la position du FIDA dans la configuration des acteurs et des rôles qui détermine le fonctionnement et l'efficacité de son intervention : passer d'une position de concepteur et bailleur de « ses » projets d'investissements à une position de partie prenante dans l'élaboration, le financement et la conduite de processus d'appui aux initiatives économiques et sociales des ruraux pauvres. Susciter ou renforcer de tels processus est en grande partie une question de promotion des capacités locales ; pas seulement des capacités d'exécution, mais surtout de conception, de négociation et de programmation.

L'introduction prochaine de la supervision directe de certains projets ou programmes par le FIDA sera évidemment une étape importante de ce déplacement du Fonds dans le cycle de projet. Il faut espérer qu'en facilitant la participation du FIDA à la mise en œuvre des actions qu'il (co)finance, elle entraînera une « décrispation » dans la phase initiale du cycle de projet, facilitera la prise de risque et l'acceptation de l'incertitude et sera ainsi l'occasion d'autres innovations et de diversification des outils d'intervention (« approche programme » ou « processus d'appui « ?) et des partenariats à établir.

Passer des projets d'aide à des processus d'appui, c'est d'abord changer d'instruments : abandonner celui qui est connu, commode et simplificateur pour un autre, plus complexe et qui sera remis au point en permanence. C'est aussi changer de partenaires : ne plus considérer les acteurs essentiels comme des exécutants et des bénéficiaires, et admettre que la négociation sera élargie et continue. C'est enfin changé d'attitude...

Les procédures et instruments d'intervention du FIDA sont aujourd'hui en pleine évolution. Beaucoup de chantiers ont déjà été ouverts ces dernières années (réorganisation du cycle de projet, supervision directe, engagement dans la CCD, élaboration d'un cadre stratégique, etc..) qui porteront leurs fruits. On propose cependant un certain nombre de recommandations allant dans le sens des constats que l'on a pu faire au cours de ce bilan du Programme spécial. Ces quelques propositions concernent les instruments, procédures et méthodes d'intervention du FIDA dans le cadre sous-régional de l'ASSD. Elles n'ont aucune prétention à la généralité en dehors de ce cadre spécifique.

3-2. LEÇONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS D'INTERVENTION ET PARTENARIATS DE DEVELOPPEMENT

- i) Dans des contextes d'intervention très dynamiques et diversifiées, où les opportunités économiques et les priorités des populations évoluent rapidement et de manière peu prévisible, la flexibilité et la capacité d'adaptation des instruments d'appui au développement sont souvent des conditions de l'efficacité par rapport aux objectifs de développement. La conception des interventions du FIDA en ASSD devrait privilégier le développement des

services et des fonds décentralisés d'appui aux initiatives d'investissement et d'organisation à la base, plutôt que définir a priori les investissements à réaliser et les organisations à constituer pendant toute la période de décaissement du prêt. Cette flexibilité des instruments d'appui et cette ouverture à la demande des populations devrait être assortie de trois conditions : un niveau significatif de contribution préalable des bénéficiaires, des procédures d'attribution simples et transparentes et un système performant de suivi-évaluation des effets du programme.

- ii) La recommandation ci-dessus est également une des conditions du renforcement de la maîtrise par les groupes cibles et leurs organisations de l'affectation et du contrôle des ressources des prêts en fonction de leurs priorités. Avec les procédures actuelles de formulation et d'exécution des projets, l'espace et le temps de la participation et de la négociation sont encore beaucoup trop restreints. Dans beaucoup de régions particulièrement pauvres ou enclavées, cette plus flexibilité et ouverte à la demande locale devra être accompagnée d'un appui-conseil visant le renforcement des capacités des populations à assurer les fonctions de diagnostic, arbitrage des priorités, analyse de faisabilité, négociation avec les partenaires techniques ou financiers et suivi-évaluation.
- iii) Les tableaux des coûts des rapports de préévaluation (COSTAB) et la répartition par catégorie qui en est dérivée (inscrite aux accords de prêts) sont trop souvent, dans la pratique, des références plus importantes pour les gestionnaires et superviseurs des projets, que les objectifs de développement ou de réduction de la pauvreté dont les indicateurs restent insuffisamment suivis. Dès lors que les programmes doivent être flexibles, guidés par leurs objectifs et par la demande sociale ; dès lors que leurs cadres logiques doivent être dynamiques, il convient d'assouplir aussi l'allocation des fonds (notamment par des enveloppes budgétaires moins détaillées) , en particulier de ceux destinés à des investissements dans les exploitations, organisations de base et communautés villageoises. A cet égard, le FIDA pourrait étudier la mise au point de nouveaux critères de définition des catégories d'allocation des prêts, faisant davantage apparaître les procédures, critères et pouvoirs d'engagements des dépenses, que la nature des objets financés.
- iv) Le choix des opérateurs et la qualité des partenaires de développement à établir sont des facteurs déterminants du succès ou de l'échec d'une intervention. Il convient d'identifier les partenaires plus en amont dans la genèse des opérations, améliorer les diagnostics institutionnels et associer les acteurs-clef à la formulation des programmes et des services à promouvoir. Dès lors que la conception des projets doit être souple et que l'on reconnaît qu'elles devra évoluer au cours de l'action, il est fondamental que les agences ne soient pas seulement d'exécution mais qu'elles aient une capacité de conception et de conseil à la conception. Cette capacité devrait être vérifiée et mobilisée le plus tôt possible. La participation des acteurs locaux, gouvernementaux et non gouvernementaux , à la formulation initiale est également un gage d'appropriation du projet ou programme par ceux qui auront à le conduire. Les conditions actuelles de formulation des projets sont peu favorables à cette participation précoce. De petits projets pilotes financés sur dons devraient être davantage utilisés pour établir ces partenariats en amont de programme à plus grande échelle (pépinière de projets). La recherche active et l'analyse des expériences réussies à petite échelle sous financement d'autres bailleurs bilatéraux ou multilatéraux devrait également davantage nourrir le « pipeline » du FIDA. On tiendra cependant compte du fait que le changement d'échelle d'intervention implique nécessairement une évolution de la nature même des

institutions et partenariats et devra donc être conçu comme un processus graduel. Il est donc doit être d'autant plus prudent qu'il s'agit généralement de répliquer des approches et des méthodes (peu dissociables des partenariats institutionnels) plus que des solutions techniques qui restent généralement très spécifiques à chaque locale.

v) S'engager à plus long terme pour réussir et mieux se désengager. Dans beaucoup de projets et programmes, c'est entre la troisième et la cinquième année qu'ont émergé les activités les plus porteuses, les demandes prioritaires des groupes cibles ou les solutions aux problèmes de conception initiale ou de mise en œuvre. Pour construire sur ces acquis et pouvoir se retirer ensuite d'un processus consolidé, il faut plus de temps que les 3 ou 4 ans restants. Sauf cas exceptionnel, c'est généralement par persévérance, l'adaptation progressive et l'apprentissage patient et itératif qu'émergent les succès durables. La systématisation des secondes phases, solution actuellement utilisée pour répondre au besoin d'une intervention à long terme, est peu satisfaisante : la longue période est rarement intégrée dans la stratégie de mise en œuvre initiale (deux projets à court terme ne font pas un programme d'appui à long terme). Elle est coûteuse en temps et en argent. Elle implique souvent une rupture de financement entre les deux phases. L'engagement à long terme (10 à 12 ans) est particulièrement important pour les programmes de développement institutionnel (développement d'un système financier décentralisé viable, établissement d'un fonds de développement local, appui à la décentralisation, établissement ou renforcement d'institutions locales de gestion des ressources naturelles de propriété communautaire). Plusieurs moyens pourraient être explorés en vue d'un engagement à long terme :

- allonger la durée d'engagement des prêts flexibles à 10-12 ans en y intégrant une phase d'orientation initiale de 3-4 ans ;
- faire précéder les prêts classiques de 6-8 ans 'une phase pilote de 2-4 ans financée sur don (TAG, ECP) ou sur petits prêts (du type des « learning/innovations loans » actuellement expérimentés par d'autres IFI) ayant notamment pour fonction de formuler le programme sur prêt ;
- conserver le système actuel des phases successives de 6-8 ans mais en intégrant la longue durée dans la stratégie initiale ainsi que la formulation de la seconde phase dans les activités de la première.

vi) La pratique des consultations ou ateliers de concertation annuel majoritairement constitué de représentants des communautés ou groupements concernés en vue d'échange d'expériences, de discussions et d'évaluation des activités des programmes, devrait être systématisée. Bien menés, organisés par les représentants des bénéficiaires, ces ateliers sont une occasion de renforcer le contrôle social sur la mise en œuvre des projets, de faire émerger des problèmes (et solutions) commun (e)s, souvent occultés par les relations verticales et atomisées qu'entretiennent les projets avec les villages, et d'améliorer la transparence des décisions. Ils peuvent être des instruments de suivi-évaluation et d'aide à l'orientation des projets complémentaires, probablement plus efficaces que les traditionnels comités de pilotage administratifs.

vii) l'expérience confirme que les rencontres et échanges directs entre paysans et entre organisations de base sont l'une des voies les plus efficaces de diffusion des innovations, de réplication des expériences réussies et de développement des organisations populaires. Le FIDA devrait engager davantage de ressources financières dans ce domaine.

viii) Les systèmes d'intermédiation financière décentralisés qui émergent depuis le début des années 90 en ASSD fournissent des services de proximité indispensables au développement local et à la sécurité économique des ménages ruraux, en particulier des plus pauvres. Ils ouvrent également des perspectives d'intégration des marchés financiers formels et informels, villageois, locaux et nationaux, à partir d'une base saine et solide. Le FIDA devrait poursuivre et amplifier son appui aux opérations compétentes dans ce domaine, dans le respect de leur autonomie, et en tenant compte, lorsqu'il s'agit d'une nouvelle implantation, de la durée nécessaire à l'atteinte de l'équilibre financier de ces SFD. Dans une phase historique où les institutions de microfinance se multiplient et sont encore fragiles, on devra être particulièrement attentif à la sélection des opérateurs-partenaires (diagnostic institutionnel préalable), au choix des instruments d'appui (la formation d'abord, les fonds de garantie ou lignes de crédit beaucoup plus prudemment) et au suivi de leur progression vers la viabilité économique et sociale.

ix) Epargne et crédit ne suffisent pas. Le développement agricole dans les régions semi-arides, en particulier par l'irrigation et le contrôle des eaux, passe par un effort d'aménagement foncier et infrastructurel qui nécessite des appuis externes sous forme de subvention aux investissement. Les taux et procédures de subvention (Fonds de développement ou d'investissement local) doivent être harmonisées avec les politiques nationales et les approches des différents bailleurs de manière à limiter les effets pervers encore trop fréquemment constatés du manque de concertation entre les intervenants. Le FIDA devrait jouer un rôle plus actif dans l'appui aux politiques de subvention aux aménagements sur la base de deux principes fondamentaux :

- la co-gestion des fonds par des représentants des populations cibles, ce qui exige notamment que les instances de gestion et de décision soient fortement décentralisées, au niveau de la petite région (canton, district, sus-préfecture..) ;
- l'exigence de contreparties préalables des bénéficiaires. La contrepartie est, à l'image d'un prix, un signal qui permet d'identifier, de valider et de hiérarchiser la demande d'aide. Elle est aussi une condition de l'appropriation des investissements et de la parité dans la négociation.

x) Ancrer davantage les programmes dans l'économie locale, au niveau de la zone d'intervention et de ses pôles économiques. Pour cela, il convient de faciliter les relations directes entre les communautés ou organisations paysannes et les entreprises, services et ONG locales en conférant aux premières la maîtrise d'ouvrage des investissements financés par le prêt, en particulier les aménagements fonciers et petites infrastructures locales, mais aussi certains services de formation, étude et conseil. Les organisations paysannes et les communautés devraient avoir une plus grande liberté de choisir leurs prestataires de services, fournisseurs et entreprises de construction. Une telle approche aurait au moins quatre avantages : i) renforcer par l'apprentissage les capacités des groupes cibles à négocier et contractualiser des groupes cibles (empowerment), ii) renforcer l'appropriation des investissements par les bénéficiaires (ownership), iii) réduire les procédures administratives coûteuses et favoriser la pérennisation des processus de développement générés, iv) développer l'emploi et le tissu économique dans la région d'intervention. Ce dernier point est particulièrement important. Dans les régions marginales, l'argent des projets est l'une des principaux moyens de solvabiliser la demande locale de biens et services d'investissement, et donc de développer les secteurs secondaires et

tertiaires dont dépend à son tour un développement agricole fondé sur l'aménagement des terres (CES, PIR/CE) et du territoire (pistes, points d'eau). Dans la pratique, une telle démarche implique un contournement des procédures de marché public, par exemple en rétrocédant les fonds d'investissement à une institution de droit privé (AGETIP, ASPRODEB).

xi) Utiliser davantage les outils d'analyse économique et financière en cours de mise en œuvre des programmes. Dans des contextes où les paramètres économiques évoluent rapidement, les analyses conduites à l'occasion de la préévaluation, quoique utiles comme hypothèses de départ, peuvent être infirmées dès les premières années de mise en œuvre. L'analyse financière de la rentabilité des investissements et innovations technologiques devrait être systématiquement vérifiée avec les bénéficiaires avant toute opération de crédit ou subvention et être intégrée au système de suivi-évaluation.

xii) Renforcer les capacités de perception précoce des innovations organisationnelles ou technologiques émergentes et participer davantage à la diffusion de ces innovations (notamment par l'action mentionnée au point 7) dans les pays et entre les pays potentiellement intéressés. Contribuer également à la production d'innovations par des actions participatives de recherche-développement en amont (dons ECP et TAG) et pendant la mise en œuvre des programmes. Dans ce domaine, le FIDA devrait établir des partenariats durables avec des opérateurs, instituts et centre de savoir, y compris en les associant à la conception et à la supervision des projets et programmes, comme dans le cas du CDSC de l'Université libre d'Amsterdam qui a joué un rôle positif dans l'orientation du PSA.

xiii) Penser, préparer et suivre avec attention le processus de désengagement (phasing out) des programmes pendant (et non après) la période de financement extérieur. Chaque intervention, chaque relation établie entre institutions publiques ou OND dépendant de financements sur prêt et acteurs locaux doit être conçue en fonction des conditions d'achèvement de l'appui externe. Les décaissements massifs de fonds que l'on observe trop souvent dans les deux années précédant la clôture des prêts sont l'expression des difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre et/ou d'erreur de conception initiale. Dans les deux cas, ils sont des promesses de gaspillage dans des opérations dont on ne pourra pas organiser et accompagner le « servage ». Le désengagement de l'appui externe doit donc être commencé bien avant la clôture du prêt, en particulier au niveau de la base et dans les secteurs géographiques d'intervention initiale. Une des conditions (et des effets) d'un désengagement réussi est souvent l'émergence concomitante d'organisations professionnelles autonomes à un niveau local ou régional qui devrait être plus activement recherchée. Dans certains cas, lorsque les conditions d'un désengagement réussi ne sont pas encore totalement remplies à la fin du projet, le recours à des dons SOF ou ECP pourrait s'avérer, utile après la clôture du prêt.

xiv) Se donner les moyens d'une participation accrue du FIDA à la mise en œuvre des programmes qu'il finance. Les nouvelles formes d'intervention recommandées, en particulier les programmes d'appui flexible à long terme, impliqueront une évolution importante de leur conception au cours de leur mise en œuvre. Pour que les objectifs fondamentaux du FIDA découlant de son mandat spécifique restent des références au cours de ce processus d'adaptation permanente, il est nécessaire que le Fonds se choisisse des partenaires efficaces partageant ces objectifs. Mais il est aussi indispensable que le Fond puisse davantage participer à la phase de mise en œuvre et de négociation de l'action, à travers des missions d'appui, de revue et d'évaluation. Cette participation accrue est une condition d'une meilleure

perception des innovations porteuses et des nouveaux acteurs dans les pays d'intervention, une condition de l'accélération du processus par lequel le FIDA apprend, progresse et innove à partir de sa propre expérience, et sans doute une condition d'un meilleur usage et partage du pouvoir dont dispose le Fonds sur les projets qu'il finance. A ressource humaine et financière constante, une plus grande disponibilité du Fonds à la supervision et à l'appui à la mise en œuvre de son portefeuille de prêts nécessitera sans doute une réduction du nombre des nouveaux projets à formuler et à approuver chaque année, activité qui mobilise encore l'essentiel des capacités opérationnelles de l'organisation. C'est en effet par la qualité des résultats et le caractère innovatif des approches que le FIDA peut renforcer et démultiplier sa contribution à la lutte contre la pauvreté en ASSD, plus que par la quantité des interventions. Cette réduction du rythme d'engagement de nouveaux prêts devrait aller de pair avec une augmentation du volume financier et de la duré de mise en œuvre de chaque prêt comme il est recommandé au point 5 ci-dessus, et un meilleur ciblage des dons, en particulier à des partenaires de la société civile, en amont, pendant et en aval des programmes.

- xv) Les recommandations ci-dessus ne concernent pas seulement les opérations futures du FIDA en ASSD. Beaucoup de projets en cours de mise en œuvre méritent d'être adaptés, reformulés selon ces orientations et prolongés.
- xvi) Dialogue et contribution aux politiques nationales. Dans les pays d'Afrique subsaharienne, la plupart des secteurs traditionnels d'intervention du FIDA sont aujourd'hui l'objet d'aides extérieures provenant des bailleurs ayant une capacité d'influence politique très supérieure à celle du Fond (volume d'aide, assistance technique au gouvernement central, représentation permanente dans la capitale). Si le FIDA entend renforcer sa capacité d'influence et de contribution aux politiques nationales de lutte contre la pauvreté rurale et la désertification, contribuer à une plus grande cohérence des interventions extérieures et augmenter les effets multiplicateurs de ses propres actions, il doit élargir et renforcer son dialogue et ses alliances stratégiques avec les acteurs de la société civile dans les pays d'intervention, en particulier les fédérations d'organisations paysannes, et avec les donateurs et organisations internationales partageant ses objectifs fondamentaux.
- xvii) Une des enjeux politiques les plus importants pour les ruraux pauvres en ASSD au cours des prochaines décennies est celui des politiques foncières et de la maîtrise de la redistribution des droits d'usage des ressources naturelles, dans un contexte d'explosion démographique, de course à la terre et de recomposition des rôles et fonctions de l'Etat. Par ses multiples expériences locales dans des situations particulièrement défavorisées, par ses programmes d'aménagement foncier, de gestion des ressources communautaires et de renforcement des capacités locales, le FIDA peut et doit influer plus largement sur la définition, et l'ajustement en faveur des groupes sociaux défavorisés, des politiques foncières des Etats avec lesquels il coopère. Il doit pour cela commencer par renforcer sa fonction d'observatoire des contextes d'intervention pour mieux suivre les évolutions et les stratégies des acteurs locaux dans ce domaine.

Sur la base des leçons et recommandations relatives aux instruments d'intervention et des partenaires, les participants en matière de conclusion ont insisté sur l'importance de l'accompagnement des populations en tenant compte des diversités des situations, des changements et des interdépendances. Les projets doivent de plus en plus satisfaire la demande des bénéficiaires et répondre à leurs besoins.

ANNEXE

PROGRAMME DE L'ATELIER

Atelier organisé par Bureau de l'Evaluation et des Etudes :

Leçons à tirer de l'Evaluation du Programme Spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la Sécheresse et la Désertification

Lundi 26 et mardi 27 octobre 1998, salle 201

Cet atelier fait suite à une série de rencontres et de débats sur le rapport de synthèse de l'Evaluation du Programme Spécial pour l'Afrique (EPSA). L'avant projet de rapport (mars 1998) a en effet, déjà été présenté au Comité d'Evaluation du Conseil d'Administration du FIDA ainsi qu'au Panel d'Evaluation Interne du Fonds. Des versions résumées ont également été discutées à Bruxelles (journées parlementaires sur le BSF) et à Berne (Coopération Suisse). La plupart de ces débats se sont concentrés sur les éléments d'évaluation des expériences passées, sur les jugements portés et sur la forme du rapport et/ou du résumé. En revanche, les échanges sont restés encore limités sur les leçons et recommandations pratiques de l'EPSA, qui ont généralement rencontré un écho favorable. Or, la raison d'être principale de cette évaluation était de « tirer des enseignements pouvant contribuer à l'amélioration des futures opérations du Fonds en Afrique subsaharienne ». C'est pourquoi lors des rencontres précédentes il a été demandé et convenu qu'un atelier informel soit organisé avec les cadres opérationnels du Fonds, des consultants et des représentants des institutions partenaires du FIDA pour discuter les principales recommandations de cette évaluation.

Programme de l 'atelier

Lundi 26, matinée, séance plénière

- | | |
|---|---|
| 9h 30 : | Introduction
P. Spitz, Directeur du Bureau de l 'Evaluation et des Etudes |
| 10h 00 : | Intervention du Prof. C. Raynault, Anthropologue au CNRS, Président du Groupe de Recherche Interdisciplinaire pour le Développement. « Réflexion autour d'évaluation du PSA » |
| 10h45 : | Pause café |
| 11h00 : | Orientation stratégique et contenu programmatique : pertinence et actualité du cadre logique du PSA (I et II) |
| Introduction de J. PH Audinet :
Le débat sera articulé autour des constats de l'évaluation (efficacité et impact des principales actions menées par les projets financés par le PSA) et du diagnostic porté par les participants sur les défis auxquels font face aujourd'hui les groupes cibles du FIDA dans les régions arides et semi-arides d'Afrique subsaharienne. | |

Lundi 26, après-midi

14h30 - 17h30 : Groupes de travail sur les leçons à tirer dans deux principaux champs d'intervention du PSA

Groupe A (salle 201)

Sécurisation de l'agriculture pluviale et gestion conservatoire des ressources naturelles en zone semi-aride

B. Bonnet, IRAM
Etude thématique agriculture pluviale en zone semi-aride

C. Reij, CDCS Amsterdam
Etude spéciale Conservation des Eaux et des Sols

Ph. Deygout, IRAM
Etude thématique Agroforesterie au Sahel

Groupe B (salle 205)

Développement de la petite irrigation et du contrôle des eaux : quelle maîtrise paysanne des aménagements ?

A. Tabet, FAO-IC
Etude thématique Petite irrigation et contrôle des eaux

J.Ph. Audinet, FIDA-OE
Coordination EPSA

Mardi 27, matinée : séance plénière

Instruments et méthode d'intervention en Afrique subsaharienne : leçons et recommandations de l'EPSA.

Le débat sur ce thème, que l'on souhaite très pratique et opérationnel, s'articulera autour des principaux sujets abordés dans la troisième partie du rapport de l'EPSA et en particulier dans son chapitre 5 « Améliorer et diversifier les instruments d'intervention ».

9h30-10h15 : Financement, maîtrise d'ouvrage, appropriation des investissements fonciers et aménagements de terroirs :

10h45 : Pause café

11h00-11h45 : Partenariat et « participation » : projets d'investissements ou programme d'appui flexible ?

11h45-12h15 : Dialogue politique avec les gouvernements : foncier rural, politiques de* subventions et incitations,...

12h15 : Conclusion de l'atelier P. Spitz

NB : les débats en salle 201 (séances plénierées et groupe A) feront l'objet d'une traduction simultanée en anglais et français et seront enregistrés.

LISTE DES PARTICIPANTS (à la date du 22/10/98)

Noms et prénoms	Service - adresse
Amah Edoh d'Ameida	BOAD
Philippe Ardoain Dumazet	FAO-IC
Mohamed Béavogui	UNOPS
Bernard Bonnet	IRAM
Lothar Caviezel	Swiss Cooperation/Evaluation Committee
Philippe Deygout	IRAM
Michael Fitzpatrick	FAO-IC
Deborah Hines	WFP
Robin Jackson	WFP
Oumar Kamara	CILSS
Alberta Mascaretti	FAO-IC
Allessandro Meshinelli	IFAD-Consultant
Romano Pantanali	IFAD-Consultant
Claude Raynault	GRID and CNRS, University of Bordeaux II
Chris Reij	CDCS, Free University Amsterdam
Abdelaziz Tabet	FAO-IC
C. Panneels	BELGIUM
J.P. Audinet	IFAD
F. Lemmens	IFAD
Pierre Spitz	Director of evaluation and studies